

# **MEMBRE INDÉPENDANT DU COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**

**No. de concours :** 19-AU-1

**Dates d'affichage :** du 23 janvier 2019 au 20 février 2019

**Lieu de travail :** Tous les pavillons

**Département ou service :** Bureau de la retraite

## **Sommaire de la fonction**

Polytechnique Montréal favorise l'excellence, la créativité, l'intégrité, la collaboration, le respect, l'ouverture et la diversité. Reconnue comme étant l'un des meilleurs employeurs de Montréal, elle offre d'excellentes conditions de travail en misant notamment sur la conciliation travail-vie personnelle et le bien-être de ses employé(e)s. Polytechnique applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes à la demande des personnes handicapées ou en fonction d'autres caractéristiques.

Située sur le Mont-Royal, un emplacement exceptionnel en plein coeur de Montréal, Polytechnique est une université d'ingénierie de renommée internationale qui évolue dans un environnement certifié STARS. Elle s'illustre par sa recherche multidisciplinaire et multisectorielle de premier plan et par la grande qualité de la formation offerte à tous les cycles. Fondée en 1873, Polytechnique Montréal accueille aujourd'hui plus de huit mille cinq cents étudiant(e)s et compte sur l'expertise de plus de mille personnes aux compétences diverses. Prônant le développement durable, Polytechnique se distingue par ses avancées de pointe et par son rôle actif dans le développement technologique, économique et social. Polytechnique se positionne sur les scènes locale, nationale et internationale en favorisant la synergie des écosystèmes de recherche.

Le Comité de retraite, lequel est l'administrateur du Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique (le « Régime »), est à la recherche d'un membre indépendant qui pourra l'appuyer dans l'accomplissement de ses fonctions.

La mission du Comité de retraite est de protéger les droits des participants et bénéficiaires et ce, en agissant dans l'intérêt de tous. Afin d'accomplir sa mission, il confie des tâches et des fonctions à des sous-comités tels que le Comité de placement, le Comité de vérification et le Comité de gestion. Le Comité de retraite est également appuyé par le Bureau de la retraite.

Le Comité de retraite du Régime compte 12 membres, dont 10 ont le droit de vote, soit 4 membres désignés par la Corporation, 2 membres désignés par les participants actifs faisant partie du personnel enseignant, 2 membres désignés par les participants actifs ne faisant pas partie du personnel enseignant, 1 membre désigné par les participants non actifs et le membre indépendant, désigné par les membres ayant un droit de vote.

Le Régime en bref (en date du 31 décembre 2017) :

- Plus de 2 000 participants et bénéficiaires
- Caisse de 525 M \$

## **Principales responsabilités**

En tant que membre indépendant du Comité de retraite, vous avez à remplir les mêmes devoirs que les autres membres du comité et plus particulièrement, compte tenu de vos compétences en placement, à les appuyer dans l'acquiescement de leurs fonctions liées à l'investissement de la caisse de retraite :

- Accomplir les devoirs prévus au Règlement (<https://www.polymtl.ca/retraite/reglement-et-avis>);
- Administrer le Régime conformément à la politique de régie interne;
- Protéger et faire fructifier la caisse de retraite;

- Respecter la loi et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés (<https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/administrateur/Pages/administrateur.aspx>);
- Ne pas confondre les actifs de la caisse de retraite avec leurs propres biens;
- Agir à titre de fiduciaire;
- Assurer l'application de la politique de placement et sa révision annuelle;
- S'assurer que l'argent de la caisse de retraite est investi convenablement et que les placements respectent la politique de placement;
- Surveiller le rendement et les activités des gestionnaires de placement;
- Faire des recommandations sur l'investissement de la caisse, incluant les investissements ESG.

Le nombre d'assemblées du Comité de retraite varie entre 6 et 8 par année et leur durée, entre 2 h et 3 h. Il est à noter que vous pourriez également être nommé par les autres membres du Comité de retraite pour siéger au Comité de placement. La durée du mandat du membre indépendant est de 3 ans et celui-ci peut être renouvelé.

## **Exigences**

### **Scolarité**

- Baccalauréat en actuariat, en finances, en économie ou dans une discipline jugée pertinente.
- Désignation FICA ou CFA ou tout autre titre professionnel pertinent, un atout.

### **Expériences**

- Minimum de 15 années d'expérience en gestion d'une caisse de retraite ou des placements d'une caisse de retraite, d'un fonds institutionnel ou d'un gestionnaire de portefeuille, ou en services conseil auprès de caisses de retraite d'envergure ou dans un domaine lié aux régimes de retraite ou aux placements d'une caisse de retraite.
- Excellente connaissance des placements.
- Très bonne connaissance des régimes de retraite.
- Expérience démontrée comme membre indépendant sur des comités de retraite.
- Indépendance par rapport à Polytechnique Montréal et au comité de retraite.

### **Aptitudes et qualités recherchées**

- Capacité d'évoluer dans un milieu hiérarchique.
- Capacité de travailler en équipe, d'accepter les avis des autres et de rechercher les meilleures solutions pour le Régime.
- Capacité de clairement exprimer ses idées et de défendre sa position.
- Communication efficace avec les autres, tant orales qu'écrites.
- Intégrité et grande éthique de travail.
- Être bilingue (anglais et français) tant à l'oral qu'à l'écrit.

### **Rémunération**

Rémunération concurrentielle en fonction des compétences.

### **Mise en candidature**

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le bouton "POSTULER".

Date limite de soumission des candidatures : vendredi 15 février 2019, à 17 h.

Après avoir complété l'analyse des candidatures reçues, Polytechnique Montréal communiquera avec les personnes dont le dossier se sera distingué.

[Postuler](#)